

FRANCONVILLE

Meurthe
et
Moselle
(54)



Notre village
N° 45



16 septembre 2022

Photo : © Hervé Colson

FERMETURE EXCEPTIONNELLE : La mairie sera fermée le vendredi 30 septembre 2022.

- L'Alerte Crise Sécheresse passe au niveau d'Alerte Sécheresse Renforcée.
- Rappel, appel à volontaire : journée nettoyage maison au 1 rue de l'Église, le samedi 24 septembre 2022 à 9h00.

À SAVOIR

Alerte Renforcée Sécheresse

Bien que l'alerte sécheresse est amoindrie au niveau d'ALERTE RENFORCÉE, suite aux dernières pluies qui ne sont pas suffisantes : l'effort collectif est toujours demandé sur l'usage de l'eau par la Préfecture entre autres pour :

- l'interdiction de lavage des véhicules hors des stations de lavage,
- l'interdiction de remplissage des piscines privées et publiques hors raisons techniques ou sanitaires,
- l'interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité,
- l'interdiction d'arrosage des pelouses, jardins, espaces verts publics et terrains de sport de 9 h à 20 h,
- la période d'interdiction d'irrigation des cultures par aspersion s'étend de 8 h à 21 h.

SÉCHERESSE :
Le département de Meurthe-et-Moselle est en situation d'alerte renforcée

MESURES DE LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU

-  Le lavage des véhicules est interdit hors des stations de lavage
-  Le remplissage des piscines privées et publiques est interdit hors raisons techniques ou sanitaires
-  Le nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, ...) est interdit sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité
-  L'arrosage des pelouses, jardins, espaces verts publics et terrains de sport est interdit entre 9h et 20h
-  L'irrigation des cultures par aspersion est interdite entre 8h et 21h
-  La consommation d'eau des industries est réduite (conformément aux arrêtés préfectoraux en vigueur)

ÉCONOMISER L'EAU,
C'est protéger la ressource
mais aussi réduire ses dépenses !

Pour rappel :
■ vigilance
■ alerte
■ alerte renforcée
■ crise

Facebook/Prefet54 | www.meurthe-et-moselle.gouv.fr | @Prefet54

AGENDA

20

Mardi 20 septembre 2022 - 20h30 : Réunion conseil municipal

24

Samedi 24 septembre 2022 - 09h00 : Nettoyage Maison 1 rue de l'église

**Prenez soin de vous.
Respectez les gestes barrières.**